

Proposition de Programme 2014 (Avenant au Programme pluriannuel)

L'agence d'urbanisme dispose d'une équipe de 9 personnes : 2 urbanistes, 2 chargés d'études thématiques (l'habitat et l'économie et la mobilité), un géomaticien, un assistant de projet, une chargée de communication, une assistante et une directrice.

Elle dispose également des moyens matériels nécessaires (locaux, équipement informatique, logiciels,...). Cela permet d'envisager un programme de travail fourni.

Planification

Le Syndicat Mixte du Chalonnais s'est constitué en octobre 2012, le périmètre a été publié. L'intervention demandée à l'AUSB concerne l'assistance à maîtrise d'ouvrage et la réalisation du document. L'année 2013, celle du lancement de la démarche, a permis de tenir des réunions thématiques et des réunions territoriales. L'année 2014 sera consacrée, après l'intégration du changement de périmètre, à la préparation du PADD et du rapport de présentation.

Le service d'urbanisme du Grand Chalon a demandé l'assistance de l'AUSB pour la réalisation de son PLUi. Une convention spécifique et pluriannuelle a été signée. En 2013, la démarche a débuté par des entretiens avec les maires de chacune des 39 communes concernées. L'année 2014 sera consacrée, après l'élaboration de fiches communales, à la rédaction du rapport de présentation, à la proposition de secteurs de projets. Les premiers éléments d'un PADD seront produits (réflexion territoriale et thématique).

En matière de mobilité, les premiers éléments nécessaires à l'OAP PDU du PLUi seront traités.

Dans le cadre du PLUi valant SCoT de la CUCM, l'AUSB réalisera l'évaluation du PLH et le PDU. L'AUSB assistera la CUCM, à sa demande, pour l'ensemble de la démarche.

L'AUSB continuera à faire partie du groupe de réflexion initié par la Dreal et l'ADCF sur les PLUi ainsi qu'à celui qui concerne les référents SCoT.

Observatoires

La première parution de l'observatoire de l'habitat sur l'ensemble du territoire de l'agence d'urbanisme sera diffusée en février 2014 lors de la première rencontre de l'observatoire réunissant les acteurs de l'habitat. Une deuxième édition sera réalisée en 2014. Un travail spécifique sera engagé avec le Conseil général pour la définition des indicateurs de l'observatoire départemental de l'habitat pour le PDH.

En fonction des possibilités, plusieurs thèmes spécifiques pourraient être traités : un observatoire des copropriétés, le logement des personnes âgées, le logement des jeunes.

A la demande de la CUCM et de la CACVB, l'agence pourra apporter des compléments à la note fournie en 2013 concernant la réforme de la géographie prioritaire.

Un observatoire social des quartiers des villes centres pourrait également être mis en place.

La première parution de l'observatoire du foncier et de la consommation des sols est prévue en avril sur l'ensemble du territoire de l'agence d'urbanisme et du SCoT. Cet observatoire fait partie des études demandées pour les documents de planification (SCoT et PLUi).

Un observatoire de la mobilité à l'échelle de son territoire sera mis en place. Sa parution est envisagée pour la fin d'année 2014. La première publication thématique sera consacrée aux déplacements domicile-travail.

En matière d'économie, l'AUSB réalisera à la demande de ses membres et en fonction de ses possibilités, des études ponctuelles sur une meilleure connaissance socio-économique du territoire.

L'agence pourrait mettre en place un observatoire de l'immobilier d'entreprise en lien avec la CUCM et Creusot Montceau Développement.

Projet de territoire et études

Une étude sur les modes de vie des habitants du territoire, engagée en 2013 (appel d'offres), sera menée en 2014. Son objectif sera de mieux connaître le territoire et son fonctionnement (parcours résidentiels, déplacements, comportements d'achats,...) ainsi que la définition des constituants de l'identité du territoire d'usage.

Une étude paysagère sur le territoire des deux SCoT sera menée.

L'AUSB continuera à être associée aux Ateliers du territoire organisés par la Dreal.

L'AUSB assistera la CUCM dans la définition de la délégation de service public (DSP) transport.

L'AUSB assistera la CACVB dans le suivi du projet de deux architectes sur le territoire du Port Nord pendant 6 mois.

A la demande de la CCSCC, l'AUSB l'assistera dans le montage de son projet TEPOS.

Communication

La démarche de communication se poursuivra en 2014.

Un deuxième cycle de conférences destinées au grand public sera organisé.

L'agence travaillera également sur l'élargissement de son partenariat en particulier avec l'université.